

## Les entreprises deviennent un véritable bien collectif

La régulation des entreprises ne dépend plus de l'affrontement historique entre les syndicats et les patrons mais d'un dialogue social beaucoup plus vaste. En plus des salariés et des dirigeants, de nouveaux acteurs (actionnaires, consommateurs, pouvoirs publics, ONG) se sont consolidés et interviennent de manière active pour que les entreprises deviennent définitivement un bien collectif, en assumant leurs responsabilités sociales et environnementales.

Par KAMEL HASSAND

**A**u cours des dernières décennies, grâce à la pression sociale et médiatique, associées aux protestations des travailleurs, les entreprises nationales et transnationales ont suivi une approche plus solidaire, ont adopté des codes de conduite, en assumant des engagements avec la société, et se sont soumises à des audits sociaux (où les ONG ont un rôle actif).

De plus, de nombreux pays ont créé les cadres juridiques nécessaires à promouvoir la négociation des entreprises avec ces nouveaux acteurs, à favoriser celles promouvant leur participation à la gestion de l'entreprise, à demander aux entreprises d'exercer leur responsabilité auprès de la société et de l'environnement – y compris des clauses sociales dans l'attribution des concours publics – et à favoriser la consommation de produits biologiques et équitables, notamment au sein des administrations publiques.

Les citoyens, quant à eux, se sont érigés comme un régulateur crucial du

marché global. En plus de participer au dialogue social avec les entreprises nationales, et multinationales aussi, ils ont renforcé les alliances entre les syndicats et les ONG – y compris dans le Sud -, ils utilisent le boycott, mais seulement quand il s'agit d'actions convenues entre les syndicats et les consommateurs, et ils promeuvent par contre le commerce juste et la consommation éthique.

En définitive, les initiatives privées des dirigeants des entreprises inscrites maintenant dans la régulation publique, négociée au sein de l'ensemble des ac-

teurs et contrôlées par la pression de la société civile, sont en train de modifier substantiellement le paradigme économique qui a régi jusqu'à présent la globalisation.

Toutefois, une plus grande régulation supranationale est en cours de négociation à l'échelle internationale pour que, en plus de la pression de l'opinion publique sur les entreprises transnationales qui n'agissent pas de manière responsable, les délits contre les droits économiques, sociaux et culturels soient sanctionnés.



Nouvelle 10 s'inspirant du Cahier de Propositions: **Entreprises et solidarité**, coordonné par Martial Cozette

Collection de Nouvelles Souhaitables (1) inspirées de 25 Cahiers de Propositions de l'Alliance pour un Monde Responsable, Pluriel et Solidaire, [www.alliance21.org](http://www.alliance21.org)

## Les entreprises deviennent un véritable bien collectif

La régulation des entreprises ne dépend plus de l'affrontement historique entre les syndicats et les patrons mais d'un dialogue social beaucoup plus vaste. En plus des salariés et des dirigeants, de nouveaux acteurs (actionnaires, consommateurs, pouvoirs publics, ONG) se sont consolidés et interviennent de manière active pour que les entreprises deviennent définitivement un bien collectif, en assumant leurs responsabilités sociales et environnementales.

Par KAMEL HASSAND

**A**u cours des dernières décennies, grâce à la pression sociale et médiatique, associées aux protestations des travailleurs, les entreprises nationales et transnationales ont suivi une approche plus solidaire, ont adopté des codes de conduite, en assumant des engagements avec la société, et se sont soumises à des audits sociaux (où les ONG ont un rôle actif).

De plus, de nombreux pays ont créé les cadres juridiques nécessaires à promouvoir la négociation des entreprises avec ces nouveaux acteurs, à favoriser celles promouvant leur participation à la gestion de l'entreprise, à demander aux entreprises d'exercer leur responsabilité auprès de la société et de l'environnement – y compris des clauses sociales dans l'attribution des concours publics – et à favoriser la consommation de produits biologiques et équitables, notamment au sein des administrations publiques.

Les citoyens, quant à eux, se sont érigés comme un régulateur crucial du

marché global. En plus de participer au dialogue social avec les entreprises nationales, et multinationales aussi, ils ont renforcé les alliances entre les syndicats et les ONG – y compris dans le Sud -, ils utilisent le boycott, mais seulement quand il s'agit d'actions convenues entre les syndicats et les consommateurs, et ils promeuvent par contre le commerce juste et la consommation éthique.

En définitive, les initiatives privées des dirigeants des entreprises inscrites maintenant dans la régulation publique, négociée au sein de l'ensemble des ac-

teurs et contrôlées par la pression de la société civile, sont en train de modifier substantiellement le paradigme économique qui a régi jusqu'à présent la globalisation.

Toutefois, une plus grande régulation supranationale est en cours de négociation à l'échelle internationale pour que, en plus de la pression de l'opinion publique sur les entreprises transnationales qui n'agissent pas de manière responsable, les délits contre les droits économiques, sociaux et culturels soient sanctionnés.



Nouvelle 10 s'inspirant du Cahier de Propositions: **Entreprises et solidarité**, coordonné par Martial Cozette

Collection de Nouvelles Souhaitables (1) inspirées de 25 Cahiers de Propositions de l'Alliance pour un Monde Responsable, Pluriel et Solidaire, [www.alliance21.org](http://www.alliance21.org)